

2022

**Pas sûr qu'il reste
455 000 cigognes
en Alsace...
mais 455 000
bénévoles, oui !**



**Rendons la force
associative
visible en Alsace !**

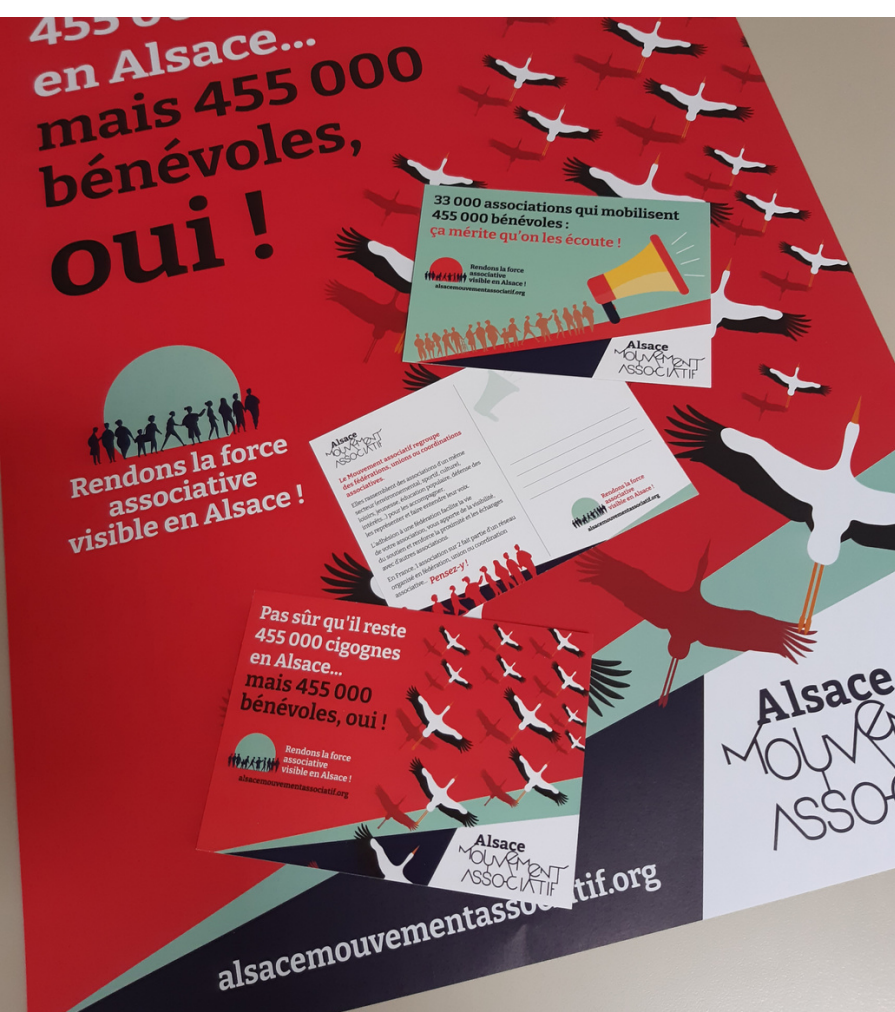
alsacemouvementassociatif.org



RAPPORT D'ACTIVITÉ

WWW.ALSACEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

TABLE DES MATIÈRES



03

LE MOT DU PRÉSIDENT

04

À PROPOS DU
MOUVEMENT ASSOCIATIF

06

LES PROJETS 2022

25

PARTENAIRES ET
FINANCEURS

LE MOT DU PRÉSIDENT

Après la crise sanitaire, d'autres crises se révèlent à nous, elles sont économiques, environnementales, sociales, démocratiques ou encore géopolitiques. Quand les crises se succèdent, certains disent que finalement nous ne sommes pas dans une société en crise, mais dans une société en mutation.

La question est alors de savoir, dans ce contexte déroutant et parfois anxiogène, quelle est notre place et surtout notre rôle à nous, représentants d'une partie du secteur associatif alsacien.

Notre rôle n'est-il pas, de notre place et à partir des moyens et des compétences qui sont les nôtres de tout simplement essayer de garder le CAP.

Garder le cap... non pas pour sauver le monde, mais plus modestement pour continuer à croire que ce que nous mettons en œuvre au service de l'accompagnement des associations, contribue à renforcer la vie associative locale, tant nous la croyons essentielle à ce qu'elle produit d'engagements, de transformations, d'animation des territoires, de formation citoyenne, de création de temps de plaisirs partagés où chaque individu peut s'épanouir dans le collectif.

Garder le cap dans les idées que nous défendons : croire que dans la morosité ambiante, les associations sont de ces espaces qui « rallument les étoiles », permettant ainsi à celles et ceux qui les animent et les fréquentent, de partager des valeurs, de débattre ensemble et de faire communauté pour être un rempart à la montée des individualismes et du repli sur soi qui sont des véritables fléaux pour notre société.

Garder le cap dans la relation à nos partenaires en étant, ici ou là, tout aussi exigeants qu'eux et rappelant que nous privilégierons toujours, au-delà des cadres juridiques, la relation de partenaire à celle de prestataire de service, et garder le CAP dans notre volonté d'essayer de continuer à convaincre nos partenaires que le soutien à la vie associative ne doit pas, dans ce contexte de crise, être une variable d'ajustement pour équilibrer les budgets, mais une ligne ambitieuse et sécurisée via des conventions pluriannuelles d'objectifs, pour renforcer le soutien aux associations et têtes de réseaux, dont les actions conjuguées sont indispensables au maintien de certains éléments de notre contrat social.

Garder le cap dans nos engagements et implications pour défendre le fait associatif et revendiquer cette liberté associative qui a tant fait évoluer notre société et ne doit pas être menacée par des décisions ou positions plus ou moins arbitraires prises ici ou là.

Garder le cap, de notre place, dans le travail avec l'UMAGE, à l'échelle du Grand Est, tout en continuant à harmoniser les pratiques, sans les modéliser, pour prendre en compte la singularité de chacun et de chaque territoire, mais avec une exigence de qualité et de complémentarité avec nos réseaux et vis-à-vis de nos partenaires.

Le rapport d'activité qui vous est présenté, met en évidence qu'en 2022, nous n'avons pas perdu le CAP, peut-être même avons-nous élargi nos horizons, à travers les nouveaux chantiers dans lesquels nous nous sommes engagés.

Ce cap, vous, administrateurs et professionnels, vous ne l'avez pas perdu, tant il y a eu de la richesse dans les échanges, du temps passé, de l'engagement, de la conviction, au service du projet de notre association. Aussi, soyez-en tous, comme le dit l'expression consacrée « en vos rangs, grades et fonctions », sincèrement remerciés, car pour garder la cap il faut un bon équipage.



PIERO CALVISI
PRÉSIDENT



**À PROPOS DU
MOUVEMENT
ASSOCIATIF**

Alsace MOUVEMENT ASSOCIATIF

Extrait des statuts :

« Article 1 : Constitution et dénomination
Il est formé, selon les articles 21 à 79-IV du code civil local, une association ayant pour dénomination « Alsace Mouvement associatif ».

Alsace Mouvement associatif est la représentation du Mouvement associatif en région Alsace.

Article 2 : Objet

L'association Alsace Mouvement associatif a pour objet de représenter, accompagner et promouvoir la vie associative alsacienne, qu'elle entend réaliser au travers de :

Une fonction de représentation et de défense des intérêts

Regrouper et défendre les acteurs de la vie associative et notamment ceux qui créent du lien social, qui développent la citoyenneté, qui défendent ces valeurs pour des territoires plus sociaux et qui promeuvent la solidarité internationale, culturelle et environnementale.

Une fonction d'accompagnement

Par la mobilisation d'un réseau d'acteurs de soutien technique et par la mise en place d'actions de soutien à la vie associative auprès de porteurs de projets, associations ou collectivités.



LES MEMBRES

- AFGES les étudiant-e-s d'Alsace,
- Alsace Nature,
- Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA),
- Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est (CCA),
- Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Grand Est (CRAJEP)
- Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est (CROS Grand Est)
- Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin (FDCSC 67),
- Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC Alsace),
- Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC d'Alsace),
- Fédération départementale du Bénévolat Associatif (FDBA),
- France active Alsace,
- Institut du Droit Local alsacien-mosellan (IDL),
- Ligue de l'Enseignement Grand Est,
- Maison des Associations de Strasbourg (MDAS),
- Madame Catherine Zuber
- Old School
- Profession Sport et Loisirs Alsace (PSL Alsace),
- Union Nationale des Associations de Tourisme Grand Est (UNAT Grand Est)
- Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économie Alsace (URSIEA),
- Union Régionale des Associations Familiales (URAF Grand Est),
- Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS Grand Est)
- Union Régionale des PEP Grand Est

Ils se répartissent en plusieurs catégories : (en gras, les membres du Conseil d'administration)

Membres actifs :

Le **collège 1** (structures de représentation) : **AFGES**, Alsace Nature, **Chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est**, Fédération départementale du bénévolat associatif, URSIEA

Le **collège 2** (structures de soutien technique) : **ARIENA**, **Fédération des CSC 67**, **Fédération des MJC Alsace**, Fédération des Foyers Clubs Alsace, **France Active Alsace**, Institut du Droit Local, **Maison des associations de Strasbourg**, **PSL Alsace**.

Membres associés :

(Rattachés au collège 1 et membres de l'Union des Mouvements associatifs Grand Est)

CRAJEP Grand Est, **CROS Grand Est**, **Ligue de l'Enseignement Grand Est**, **UNAT Grand Est**, **URAF Grand Est**, **URIOPSS Grand Est**, **URPEP Grand Est**.

Les membres dits personnes ressources, non cotisant, mais souhaitant apporter leurs compétences techniques et leur réseau au collectif, sont : Association Old School, Madame Catherine Zuber.

L'implication des membres dans les différents projets portés par Alsace Mouvement associatif : participation aux groupes de travail, suivi de projets etc ..., est comptabilisée. **En 2022, le temps de mobilisation des membres d'Alsace Mouvement associatif s'élève à 398 h, valorisées à hauteur de 7 960 € sur une base de 20 €/h.**

LE BUREAU

- Piero CALVISI, FDMJC Alsace, président
- José MENENDEZ, CRAJEP, vice-président
- Bernard SIMONIN, CROS Grand Est, vice-président
- Bruno ULRICH, ARIENA, trésorier
- Josy CAILLER, URAF Grand Est, secrétaire
- Romuald LADWEIN, AFGES, assesseur
- Zohra HAMOU-LHADJ, FDCSC du Bas-Rhin, assesseure

L'ÉQUIPE SALARIÉE

- Julien HARAUX, chargé de projets vie associative
- Caroline JOSSEAUME, directrice

LES REPRÉSENTATIONS

Alsace Mouvement associatif est représentée au sein des instances suivantes :

- Comité d'appui du DLA 67 et du DLA 68
- Comité de pilotage du DLA Grand Est (via l'UMAGE)
- CRESS Grand Est
- Pôle ESS Strasbourg Eurométropole
- Commission IDTCA 67 (Impôts directs et taxe sur le chiffre d'affaires)
- FDVA : commission régionale, collège départemental 67 et collège départemental 68, Groupe d'instruction des dossiers FDVA volet 1
- Comité départemental de la médaille de Bronze jeunesse et sport
- Comité départemental du Service civique
- Comité régional du FONJEP



L'UNION DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS GRAND EST

L'Union des Mouvements associatifs Grand Est rassemble les trois Mouvements associatifs d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, ainsi que sept coordinations associatives régionales citées plus haut.

Les instances de l'UMAGE se sont réunies tout au long de l'année pour piloter les actions de plaidoyer, coordonner les actions portées par les trois mouvements territoriaux, assurer le lien avec la Région Grand Est et les services déconcentrés de l'Etat, échanger avec l'ensemble des coordinations, fédérations et réseaux associatifs du Grand Est

Les instances de L'Union des Mouvements associatifs Grand Est (UMAGE) :

- Assemblée Générale, Conseil d'Administration
- COVA Conseil d'Orientation de la vie associative
- Groupe de travail : Rencontres Régionales de la Vie Associative

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

"Rassemblant, au travers de ses membres, plus de 700 000 associations, Le Mouvement associatif représente plus de la moitié des associations en France.

Il couvre différents champs d'activités (sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social, environnement...) et est présent dans 13 régions françaises.

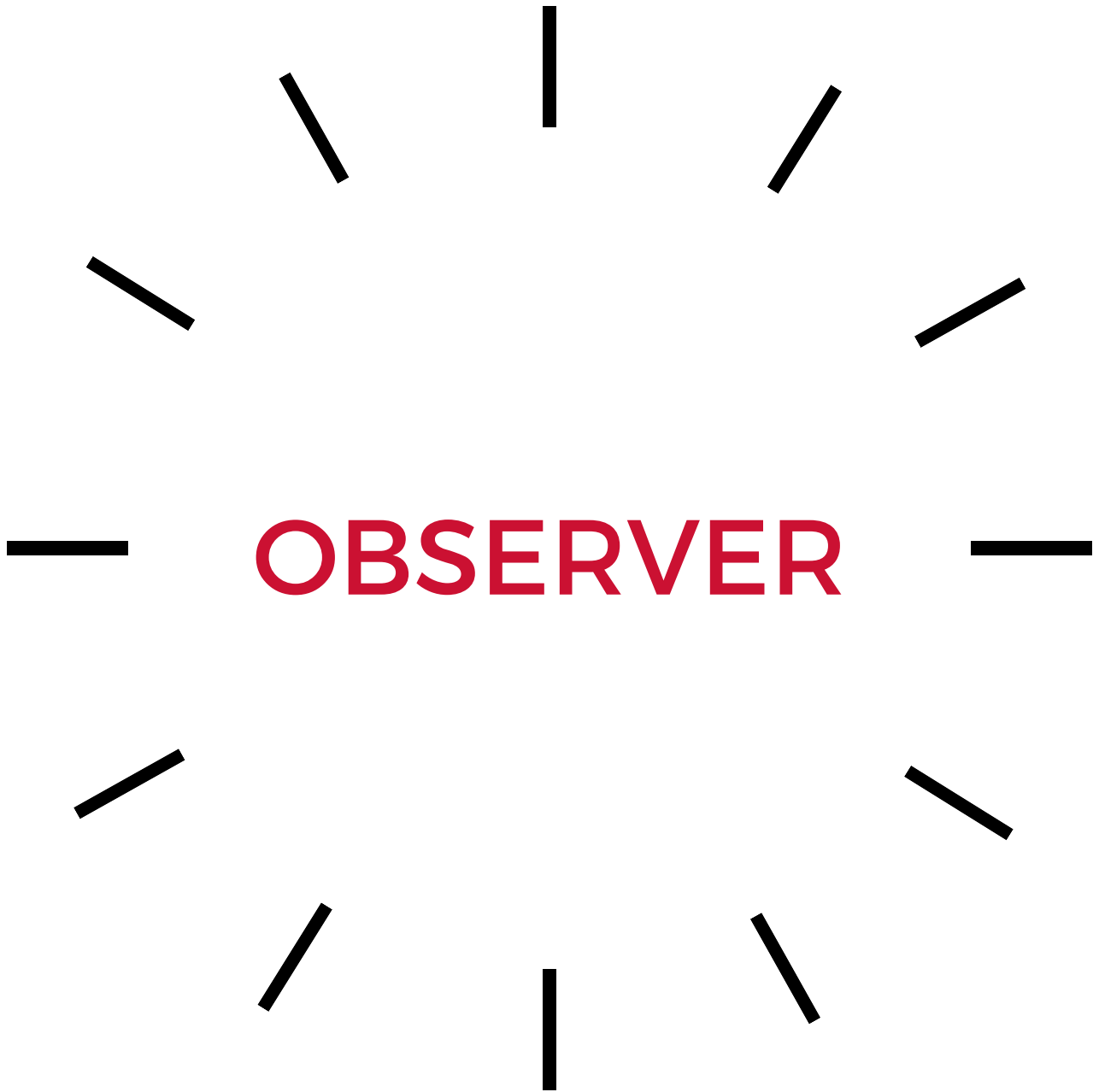
Le Mouvement associatif œuvre afin de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine".

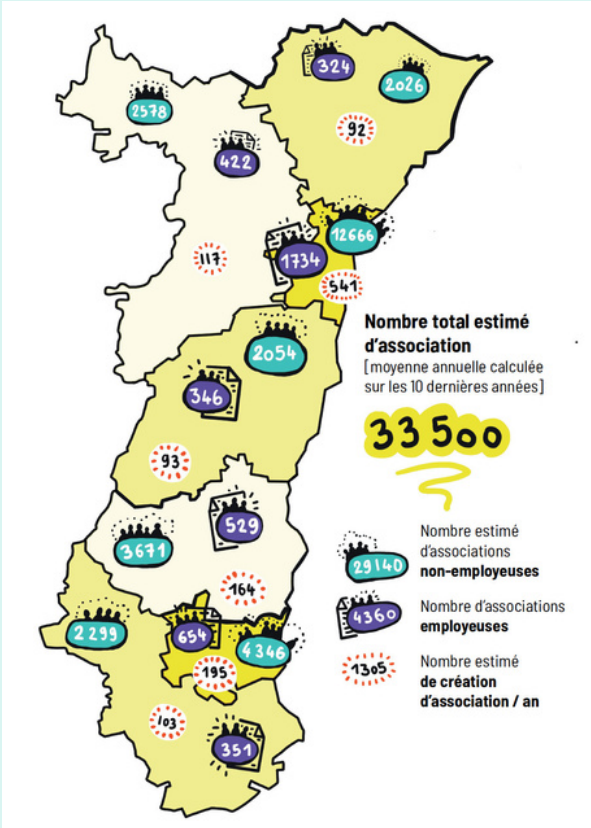
<https://lemouvementassociatif.org/membres-nationaux/>

Les instances du Mouvement associatif :

En 2022, Alsace Mouvement associatif a participé à plusieurs instances du Mouvement associatif :

- Assemblée Générale,
- Conférences des régions (en visio 1 fois par mois, en présentiel 2 fois par an)
- Groupes de travail : observation vie associative, plaidoyer, Guid'asso





L'OBSERVATOIRE LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Alsace Mouvement associatif porte un Observatoire Local de la Vie associative (OLVA), à l'échelle alsacienne, avec ses partenaires : le Carré des associations, la Ville de Mulhouse, la Collectivité européenne d'Alsace, la Maison des associations de Strasbourg

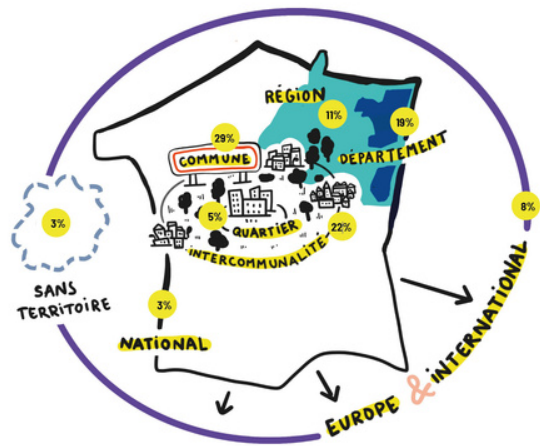
UN RAPPORT D'ENQUÊTE DES INFOGRAPHIES

Plus de 1200 associations ont participé à ce premier état des lieux de la vie associative en Alsace, via une enquête menée entre octobre et décembre 2021.

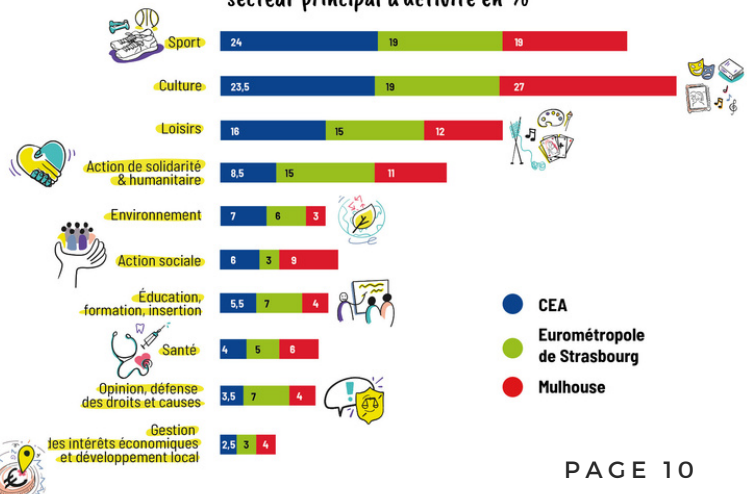
2022 a été le temps de rédaction du rapport d'enquête et de sa présentation en interne, aux membres d'Alsace Mouvement associatif et aux élus de la CeA.

Le rapport d'enquête a été présenté aux élus de la CeA lors d'une réunion de la Commission thématique de la jeunesse, du sport, de la réussite éducative et du bilinguisme), et lors d'une réunion de la Commission territoriale de la Région de Colmar.

Territoire d'intervention de l'association



secteur principal d'activité en %

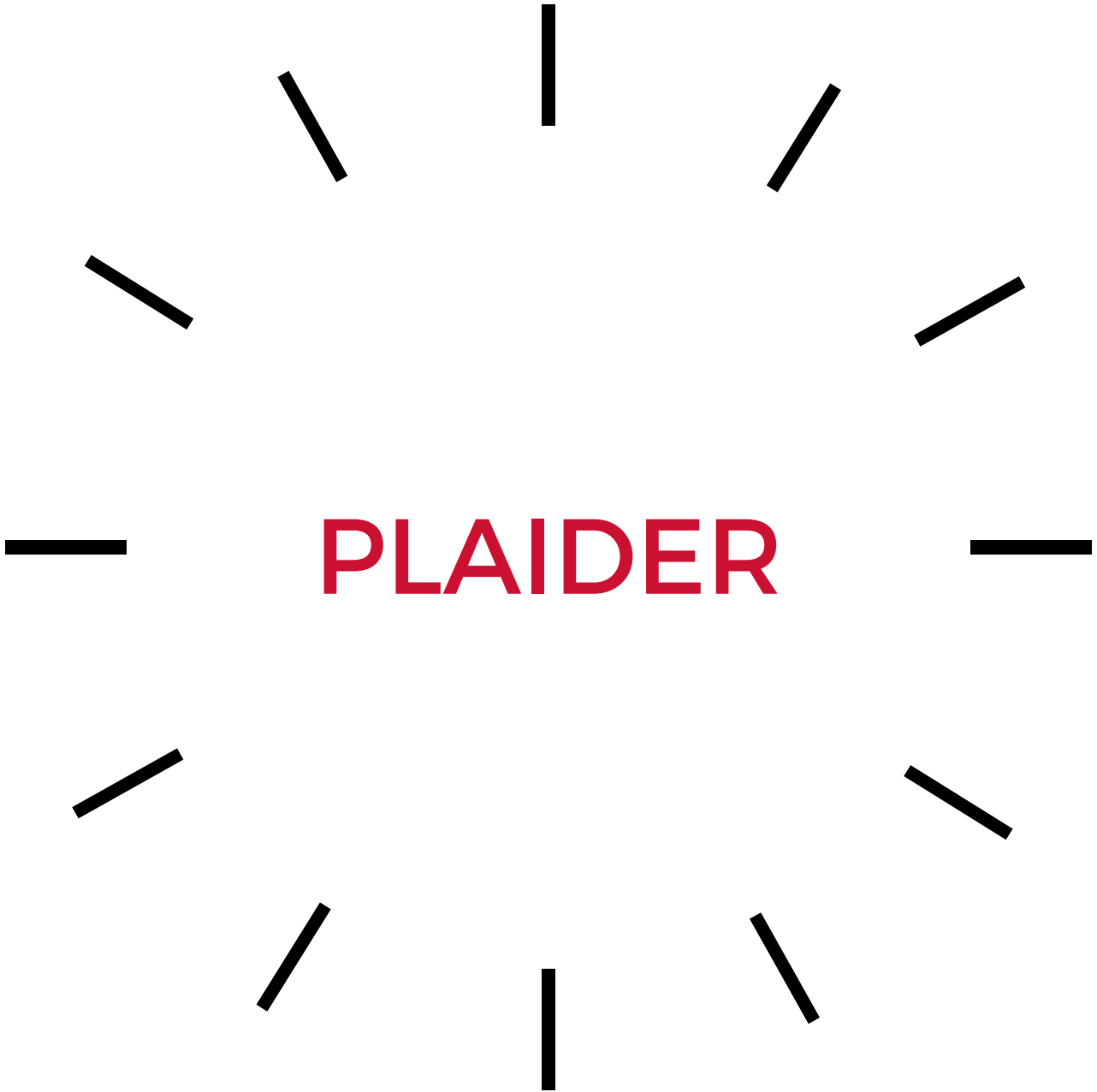


56%

*des associations non
employeuses sont
membres d'une fédération
ou d'un réseau*

61 %

*adhèrent à une réseau
pour bénéficier des
échanges entre pairs et
des apports
d'informations*



PLAIDER

LA FONCTION DE PLAIDOYER

- ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
- CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN
- INFORMATISATION DU REGISTRE DES ASSOCIATIONS

Au moment où notre pays doit se réinventer en profondeur, nous, associations, affirmons que l'engagement associatif est une des clés du renouveau.

Face aux défis sociaux, environnementaux, culturels, économiques et politiques de notre époque, nous, associations, voulons faire mouvement pour prendre toute notre part à la construction d'un avenir plus solidaire et plus juste.

C'est l'ambition qui anime Le Mouvement associatif et qu'il veut porter avec tous ceux qui font le choix de l'action libre et volontaire, au service de l'intérêt général.

Manifeste pour un mouvement associatif



axe 1

construire le cadre d'une relation partenariale de confiance

axe 2

encourager l'engagement et faciliter sa reconnaissance

axe 3

construire avec les acteurs associatifs une économie juste au service de la transition écologique et solidaire

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le Mouvement associatif a lancé fin 2021 la « grande consultation des associations ». Les résultats ont été dévoilés en 2022 et ont alimenté le plaidoyer pour l'élection présidentielle et les élections législatives 2022.

L'Union des Mouvements associatifs Grand Est a décliné en région le plaidoyer du Mouvement associatif pour les élections législatives, construit autour de 3 axes (cf. page précédente).

Alsace Mouvement associatif a diffusé ce plaidoyer à l'ensemble des candidats au second tour des élections législatives en Alsace, par courrier, via les réseaux sociaux.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

Depuis le 2 janvier 2022, le contrat d'engagement républicain s'applique aux associations et aux fondations dans leurs relations avec toutes les autorités publiques qui délivrent des agréments ou proposent des subventions.

En effet, la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République oblige les associations et les fondations à souscrire au contrat d'engagement républicain dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'Etat, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique. Aux termes de ce contrat, les associations s'engagent à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

La mise en place du contrat d'engagement républicain s'accompagne pour les associations de plusieurs questions d'ordre pratique : De quoi s'agit-il exactement ? Comment est-il mis en œuvre ? Comment y souscrit-on ? ... mais également d'un certain nombre de problématiques, dénoncées par le Mouvement associatif.

- Annoncé comme un outil de lutte contre le séparatisme, le contrat d'engagement républicain est pour l'instant surtout utilisé pour limiter la liberté d'expression et d'interpellation d'associations et leur capacité à faire vivre le débat public,
- Soumis à interprétations, ce texte crée une insécurité juridique et financière forte pour les associations et pour leurs partenaires, à commencer par les collectivités.

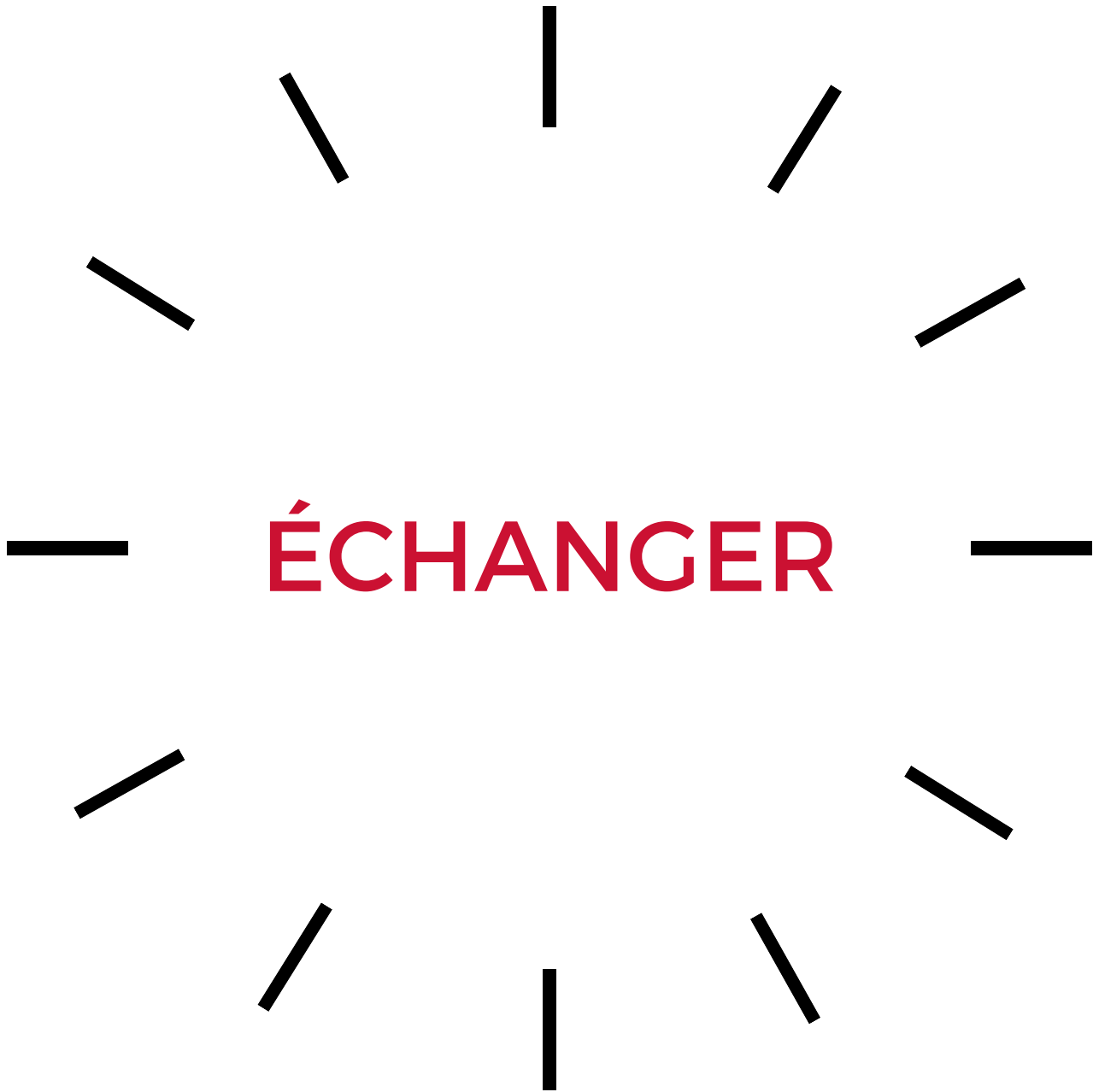
Alsace Mouvement associatif a coorganisé, avec Lorraine Mouvement associatif et le Mouvement associatif de Champagne-Ardenne, un webinaire de présentation du CER, avec Laurine PREVOST, Chargée des plaidoyers au Mouvement associatif et Benjamin SOURICE, de Vox Public. Une soixantaine d'associations a participé à l'événement.

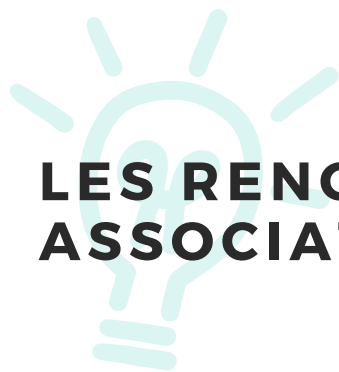
INFORMATISATION DU REGISTRE DES ASSOCIATIONS

Alsace Mouvement associatif a suivi le travail de déploiement d'un nouveau logiciel pour les greffiers et l'accès à des services en ligne pour les associations (dépôt des statuts, modifications de la gouvernance, entre autres). En effet, jusqu'à fin 2022, toutes les démarches liées à la vie statutaire d'une association de droit local se faisaient uniquement par courrier postal, créant une certaine inégalité de traitement entre les associations de droit local et les associations loi 1901.

Alsace Mouvement associatif avait interpellé les députés et sénateurs alsaciens et plaidé pour que des amendements explicitent clairement l'accès aux services en ligne pour les associations. Les députés et sénateurs alsaciens ont été attentifs à nos demandes qui ont pu être prises en compte dans la loi.

Ainsi, les démarches de création d'association sont désormais possibles en ligne. Les travaux se poursuivent pour qu'à terme, les modifications statutaires et de gouvernance puissent également s'effectuer en ligne.





LES RENCONTRES RÉGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Depuis 2018, l'Union des Mouvements associatifs Grand Est (UMAGE) organise chaque année, les Rencontres Régionales de la Vie Associative. L'événement rassemble, en présentiel ou à distance, les fédérations et têtes de réseau associatives du Grand Est, ainsi que leurs partenaires publics (Région Grand Est, Etat).

L'an passé, nous nous étions réunis à Metz pour évoquer les impacts de la crise COVID sur le secteur associatif. En 2022, trois années après le début de la crise sanitaire, la société est à nouveau secouée, à la fois par la guerre en Ukraine et par la crise environnementale, dont les répercussions se font d'ores et déjà sentir pour les associations.

Lors de la crise COVID, les fédérations associatives ont pleinement joué leur rôle de soutien aux associations et de porte-voix du secteur auprès de partenaires publics. Par leurs actions, elles ont permis aux associations de préserver leur rôle indispensable au service de l'intérêt général. Aujourd'hui encore, elles se mobilisent pour accompagner les associations à faire face aux enjeux du secteur.

Pour cette 5ème édition, les travaux ont eu lieu en 2 temps : des temps préparatoires dans les territoires et un temps en visio-conférence, le 10 décembre 2022.

Les échanges ont porté sur deux sujets d'actualité :

- Quels espaces à investir pour la société civile organisée dans la co-construction des politiques publiques ?
- À quelles conditions la vie associative permet-elle aux jeunes de trouver des espaces d'engagement ?

En Alsace, le temps préparatoire a réuni l'AFGES, le CROS Grand Est, le CRAJEP, la Fédération des Foyers clubs d'Alsace, la Fédération des MJC, France Active Alsace, la Ligue de l'enseignement, la Maison des associations de Strasbourg, PSL Alsace, et l'UNAT Grand Est.

Les deux sujets centraux ont été débattus sous forme de world café (climat, axes d'amélioration, propositions), animé par l'équipe salariée.

Lorraine Mouvement associatif a rassemblé ses membres le 19 septembre autour des mêmes sujets, et le Mouvement associatif de Champagne-Ardenne également.

Les expressions territoriales ont ensuite été compilées et restituées lors des Rencontres Régionales en visio.

Le 10 décembre en visio, plus de quarante participants étaient connectés de 9h à 12h, pour échanger avec les intervenants :

- **Patricia Andriot**, vice-présidente du RTES, grand témoin de la matinée
- **Laurent Fraisse**, chercheur au CNAM et **Sandra Guilmin**, chargée de mission ESS à l'Eurométropole de Strasbourg (Quels espaces à investir pour la société civile organisée dans la co-construction des politiques publiques ?)
- **Corentin Larmoire Roussel**, responsable des plaidoyers d'ANIMAFAC (A quelles conditions la vie associative permet-elle aux jeunes de trouver des espaces d'engagement ?)

LA MATINÉE DE L'ENGAGEMENT

La 10ème édition de la matinée de l'engagement s'est déroulée le 19 novembre 2022 à l'hôtel de Région (Strasbourg). Elle a réuni plus de soixante de participants (sur plus de 100 inscrits), autour de 4 ateliers :

- Atelier 1 : Le levée de fonds et le mécénat, des outils de diversification des ressources (avec Yvan Jeanneret, Ordre des Experts Comptables Grand Est)
- Atelier 2 : La communication, un levier de mobilisation des bénévoles (avec Sophia Huynh-Quan-Chiêu, La Marque pensée)
- Atelier 3 : L'accueil des bénévoles dans l'association, une étape-clé (avec Romuald Ladwein et Marie Hamon, AFGES)
- Atelier 4 : L'organisation d'événements associatifs éco-responsables (avec Bruno Ulrich, ARIENA, et Pierre Muller, Éco-manifestations Alsace).



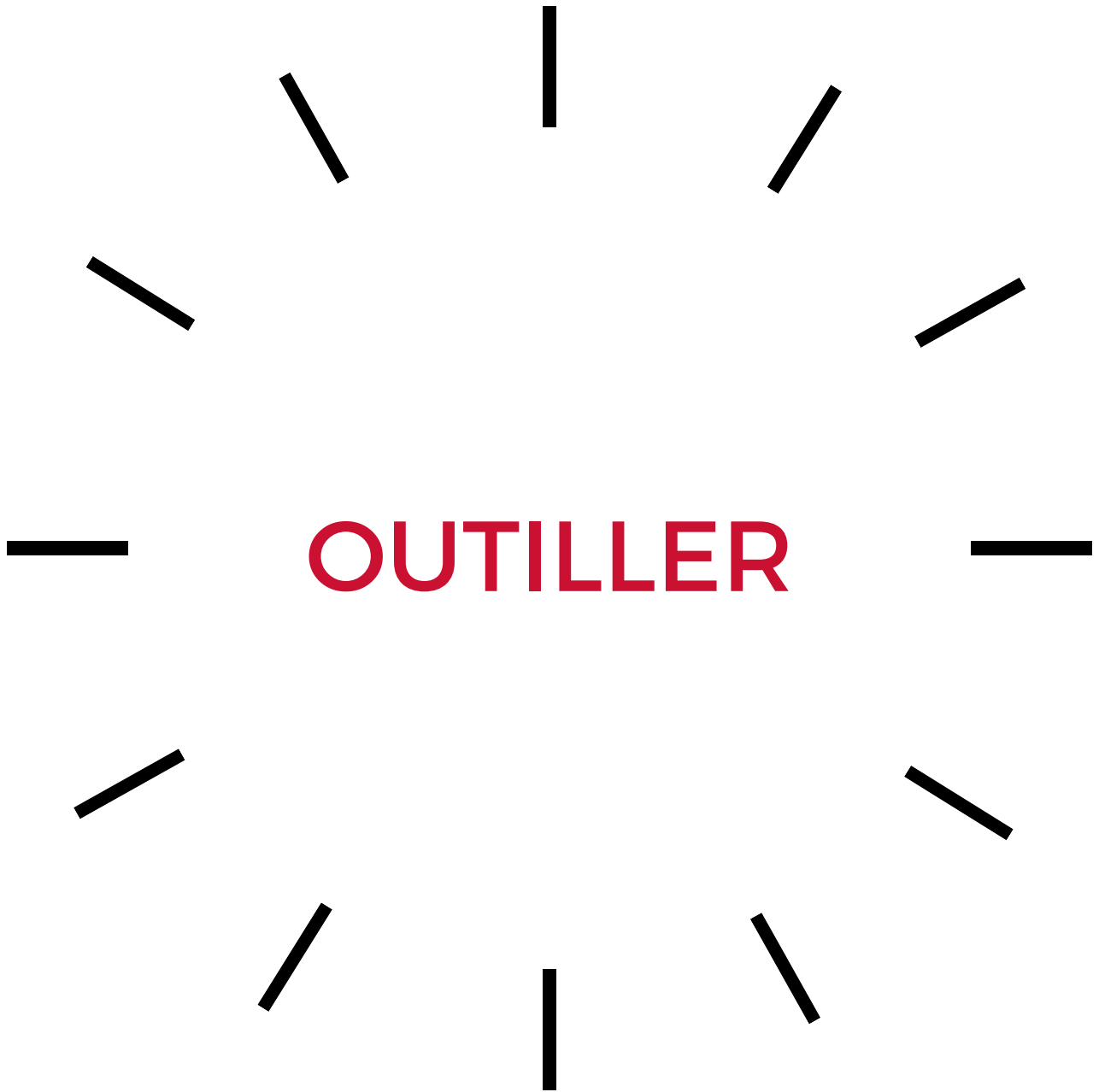
La matinée engagement a pour objectifs de favoriser les rencontres entre associations, tout en apportant des contenus concrets et des pistes de réflexion, en lien avec l'engagement bénévole et la vie associative.

LES INTERVENTIONS

Tout au long de l'année, Alsace Mouvement associatif a été sollicité pour plusieurs interventions, en lien avec ses projets et ses missions :

- Par Cadence (pôle musical régional) : préparation d'une intervention sur la remobilisation des bénévoles (finalement reportée puis annulée faute d'un nombre suffisant d'inscrits), mais cette demande a amorcé un partenariat fructueux avec Cadence, qui participe désormais aux réunions du comité outils.
- Par l'UDAF du Bas-Rhin : intervention lors d'une réunion de C.A pour présenter le CER (avril 2022)
- Par la Région Grand Est : A la demande de la Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire de la RGE, intervention au Mémorial de Schirmeck le 05 novembre, sur la remobilisation des bénévoles des associations d'histoire (30 associations du Grand Est, 40 personnes).
- Par le CNFPT : intervention pour présenter la démarche de co-construction de l'OLVA lors des Rencontres territoriales de la vie associative le 13 décembre 2022 à Paris.





OUTILLER

**280
HEURES**

le programme de montée en compétences à destination des bénévoles associatifs a proposé 42 modules pour 280h d'interventions, soit 11 participants par module en moyenne.

**3 400
ACTEURS**

en 2022, les actions d'Alsace Mouvement associatif ont touché plus de 3400 acteurs associatifs (responsables associatifs, bénévoles, porteurs de projet...) : 190 participants aux ateliers infos, 150 participants aux différentes interventions réalisées, 466 participants au programme de montée en compétences, 365 demandes de conseil par téléphone, 191 demandes de conseil par mail, 2050 visiteurs sur le site internet

27 %

c'est l'augmentation du nombre d'appels téléphoniques reçus par Alsace Mouvement associatif en 2022.

33,8%

c'est le pourcentage de demandes de conseil qui a concerné la création d'association en 2022 !

LE PROGRAMME RIVAGE - RÉSEAU D'INFORMATION VIE ASSOCIATIVE GRAND EST

Afin de rendre lisibles et visibles les outils d'accompagnement à l'ensemble des associations du Grand Est, l'UMAGE développe depuis 2021 le programme RIVAGE (Réseau d'Information pour la Vie Associative en Grand Est). Il s'agit de plusieurs outils et événements accessibles à l'ensemble des associations du Grand Est et visibles sur le site www.lemouvementassociatif-grandest.org.



LES ATELIERS INFOS

Il s'agit d'apporter des réponses concrètes et immédiates aux questions des responsables associatifs bénévoles, créer du lien entre associations d'un même territoire, renforcer la proximité avec les territoires, aller à la rencontre des associations.

La participation aux ateliers est libre sur inscription, l'atelier a une durée de 2h à 2h30.

Autour de la question du projet associatif, 3 à 4 intervenants experts répondent aux questions des participants, lors de mini tables-rondes de 30 mn, à la façon d'un « stammtish » alsacien.

Les thèmes abordés : bénévolat/engagement, aspects juridiques de l'emploi associatif, modèle économique, fiscalité, communication, diversification des ressources, réglementation, cadre juridique...

En 2022, 10 ateliers ont eu lieu : 3 en visio, 7 en présentiel. Ils ont accueilli 190 participants à Schiltigheim, Ingwiller, Saint-Louis, Andolsheim, Haguenau, Vogelgrun, Tagolsheim.

LES OUTILS EN LIGNE

Des outils en ligne viennent compléter l'offre. Ils sont accessibles sur le site www.alsacemouvementassociatif.org.

Les guides édités par Alsace Mouvement associatif sont mis à jour tout au long de l'année, en fonction de l'actualité.

Guides créés par Alsace Mouvement associatif, en partenariat avec ses membres :

- Créer une association en Alsace-Moselle
- Guide du montage de projet associatif
- Guide de la mobilisation des bénévoles associatifs
- Guide du financement des associations
- Dons et conséquences fiscales
- Guide GUSO Guichet Unique Spectacle Occasionnel

Au nombre de 140, les fiches pratiques traitent du cadre juridique associatif (et plus particulièrement du droit local des associations), de la réglementation des activités associatives, de la communication, de la gestion, des règles d'usage d'internet et de l'emploi associatif.

En 2022, les fiches outils « cadre juridique » ont été mises à jour, ainsi que les guides :

- Créer une association en Alsace-Moselle
- La mobilisation des bénévoles associatifs
- Dons et conséquences fiscales
- Le montage de projet associatif, conseil et méthodologie

L'APPUI-CONSEIL

Alsace Mouvement associatif met également en œuvre un accueil téléphonique pour orienter les bénévoles, les responsables associatifs, les porteurs de projet. Contact peut aussi être pris par mail.

En 2022, Alsace Mouvement associatif a reçu 365 appels téléphoniques, chiffre en augmentation de près de 27% par rapport à 2021 (286 appels en 2021), et 191 sollicitations par e-mail (180 mails reçus en 2021). Parmi les appels, plus de 13% proviennent du département de la Moselle.

Les questions portent principalement sur la création (33.8%), le fonctionnement 17.9%, la fiscalité 11.5%, les dispositifs d'aide 7.7%, l'emploi 3%, les conflits 2.2%, la règlementation 2.5%, le bénévolat 1%, le SIRET 1.6% et des questions diverses 18.7%, parmi lesquelles les appels relatifs aux formations représentent 14.3%.

Le volet soutien technique est suivi par un comité ad hoc, composé en 2022 de la Maison des associations de Strasbourg, l'Institut du Droit Local, le CDOS 68, la Ligue de l'enseignement 67, Cadence, PSL Alsace et le Carré des associations de Mulhouse.

Par ailleurs, Alsace Mouvement associatif, dans le cadre de sa fonction de soutien technique, participe aux journées multi-conseils organisées par la Maison des associations de Strasbourg. En 2022, AMA a participé à 2 Journées multi-conseils de la MDAS (04/03 et 12/10/22). 5 associations ont été accompagnées dans ce cadre.



Fin 2022, la DRAJES Grand Est a lancé un travail de préfiguration du dispositif Guid'asso dans la région. Ce dispositif national, copiloté par le Mouvement associatif, a pour objet de rendre claire et visible la chaîne de l'accompagnement, afin que chaque association, même éloignée d'un centre urbain, puisse trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions.

L'Union des Mouvements associatifs Grand Est est copilote du dispositif avec la DRAJES.

Le pilotage régional se fait à deux niveaux
→ Grand Est : Copilotage DRAJES / UIMAGE et mise en œuvre technique par Elodie Zegmout pour la DRAJES et Caroline Josseume (directrice AMA) pour l'UIMAGE

→ dans les départements : une préfiguration dans 3 départements uniquement prévue en 2023 (Marne 51, Meurthe-et-Moselle 54 et Moselle 57), avec pour pilotes les SDJES et un co-animateur associatif par département.

Le travail de déploiement du dispositif s'étendra sur plusieurs années, en fonction des crédits financiers que l'Etat débloquera à cette fin.

L'ACCOMPAGNEMENT EMPLOI

Avec l'appui de la DREETS Grand Est, Alsace Mouvement associatif a organisé deux modules d'**information-sensibilisation** « Emploi associatif », d'une durée de 9h.

Ainsi, en 2022, 16 associations (sur 19 inscrites) ont suivi les modules à Mulhouse (9 associations inscrites, 8 participantes) et à Strasbourg (10 associations inscrites, 8 participantes).

Un temps d'**accompagnement individualisé** de 2 à 4h est proposé à chaque association qui participe aux modules de montée en compétences, autour des thèmes suivants, selon les besoins identifiés par l'association et l'intervenant : création d'emploi, aides à l'emploi, gouvernance associative, relations entre salarié et dirigeant bénévole, financements,

L'accompagnement a également été proposé aux associations inscrites aux Permanences conseils emploi associatif. En 2022, 14 associations ont bénéficié de 40h d'accompagnement, effectué par le Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles Profession Sport et Loisirs Alsace, membre d'AMA.

Les accompagnements ont porté sur le recrutement, les dispositifs d'aides à l'emploi, les créations d'emploi, les conventions collectives, entre autres sujets.

Les **permanences conseils emploi associatif à distance** ont été poursuivies cette année.

Une fois par mois, 4 créneaux de 30 mn sont ouverts sur RDV, pour les primo employeurs associatifs.

40 RDV ont été proposés, 28 RDV ont été pourvus. Les sujets abordés lors de ces rendez-vous : embauche, financement, pilotage de l'emploi, procédure de licenciement, entre autres.

LE PROGRAMME DE MONTÉE EN COMPÉTENCES

Depuis 2010, ALSACE MOUVEMENT ASSOCIATIF coordonne un programme de montée en compétences des bénévoles associatifs alsaciens, avec le soutien financier de la Région Grand Est.

En 2022, 42 modules de montée en compétence ont été programmés, destinés en priorité aux associations non-employeuses ou aux associations non fédérées, disposant de peu de moyens techniques et devant répondre quotidiennement à des questions administratives et juridiques de plus en plus complexes.

Les modules de montée en compétences s'adressent exclusivement aux bénévoles associatifs.

20 THÉMATIQUES

Cadre juridique

- La comptabilité associative niveau 1 et 2 (9h)
- Construire le budget d'une association et piloter sa gestion (6h)
- La responsabilité de l'association et de ses dirigeants (6h)
- Le financement de l'association et la diversification des ressources (6h)
- Module complémentaire en visio : rédiger un dossier de subvention (3h)
- Quelles sont les obligations fiscales de notre association ? (6h)
- Levée de fonds, mécénat : découvrir les fondamentaux (9h)
- Module complémentaire en visio : le mécénat de compétences pour les associations (3h)
- Se repérer dans les politiques publiques et l'organisation administrative des territoires (6h)
- Remettre à jour les statuts de son association : pourquoi, comment ? (6h)

Communication

- Élaborer une communication efficace pour faire connaître son association (9h)
- Module complémentaire : Filmer pour mon association avec un smartphone (3h)
- Savoir animer des réunions (6h)
- Le numérique au service du projet : quels outils pour quels usages ? (9h)
- Module complémentaire : Référencer votre site web et votre association (SEO - SAO) (3h)

Vie associative

- Le fonctionnement d'une association (6h)
- Faire évoluer son projet associatif (6h)
- Module complémentaire : gouvernance et renouvellement des dirigeants (3h)
- Remobiliser les bénévoles associatifs (9h)

11 ASSOCIATIONS INTERVENANTES

Membres directs d'Alsace Mouvement associatif ou dans le réseau des membres :

- Alsace Nature
- Compt'acte - membre de la MDAS
- FDFC Alsace
- FDMJC Alsace
- La Maison des associations de Strasbourg (MDAS)
- Le laboratoire du collectif - membre de la MDAS
- Ligue de l'enseignement 67
- Ligue de l'enseignement 68
- Old School
- PSL Alsace
- RH Asso - membre de la MDAS

42
ACTIONS

à Ingwiller, Haguenau, Strasbourg,
Schiltigheim, Colmar, Mulhouse,
Rouffach,

584 INSCRITS
466 PARTICIPANTS

soit 20% de défection entre
inscription et participation effective ;
des messages d'attention ont été
multipliés au 4ème trimestre pour
palier à cette situation

11
PARTICIPANTS

en moyenne par action

3 000
ASSOCIATIONS

participantes depuis 2011

68 %

d'associations non
employeuses

41 %

d'associations non
fédérées

62 %

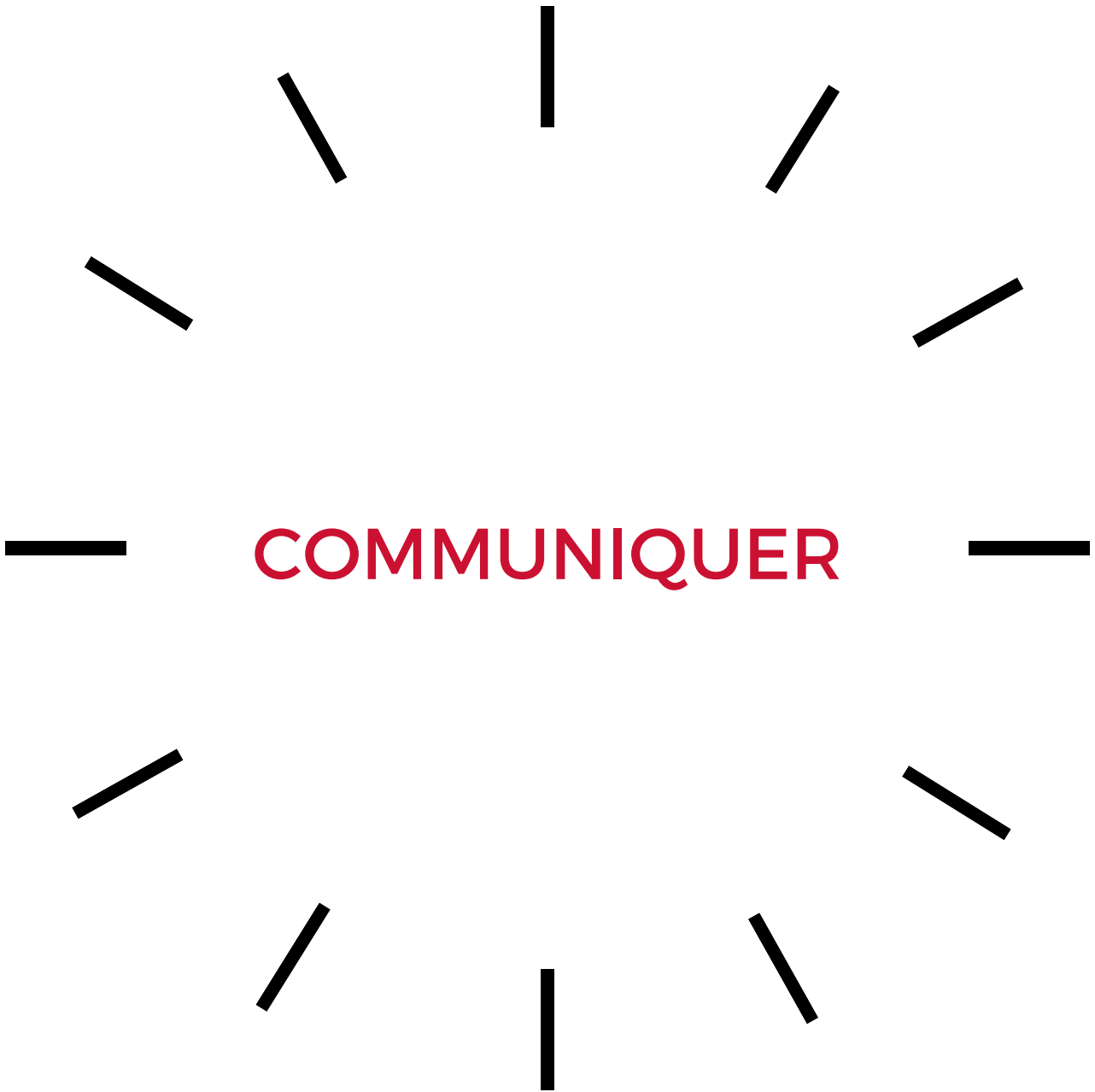
de femmes

60 %

d'actifs

48 %

de bénévoles de moins
de 45 ans



UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION UN FLYER

**BÉNÉVOLES,
DES OUTILS GRATUITS
POUR VOUS !**

GRATUITS

Vie associative

Financement

Numérique

Comptabilité

Cadre juridique

Règlementation

Communication

Flashez moi !



Découvrez nos outils en ligne/formations pour faciliter la gestion de votre association.
www.alsacemouvementassociatif.org

Alsace
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

Alsace Mouvement associatif rassemble et défend les acteurs de la vie associative alsacienne et leur apporte un soutien technique adapté.

Ateliers-infos, modules de montée en compétences, guides pratiques en ligne... nos outils sont accessibles gratuitement à toute association quel que soit son domaine d'activité.

Ne pas jeter sur la voie publique

Alsace
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
03 88 23 26 38

Flashez moi !

www.alsacemouvementassociatif.org

Imprimé à 10 000 exemplaires, ce flyer a été diffusé largement auprès des associations alsaciennes. En format A6, il est diffusable facilement aussi bien par voie postale qu'en dépôt sur les présentoirs des lieux de ressources pour les associations. Volontairement intemporel, il pourra être utilisé régulièrement, voire réimprimé si besoin.



**NOS
PARTENAIRES
ET FINANCEURS**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région
Grand Est

 **ALSACE**
Collectivité européenne

Strasbourg.eu
eurométropole

Alsace
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

WWW.ALSACEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

1A place des Orphelins
67000 STRASBOURG